

RECYCLAGE SSCT pour les Membres du CSE

(SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

1/2

Objectifs pédagogiques

- Actualiser les obligations légales en santé et sécurité.
- Réviser les rôles des membres du CSE.
- Renforcer les compétences en évaluation des risques et gestion des accidents.
- Améliorer la communication et collaboration avec les acteurs de la sécurité.

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
- Études de cas
- Jeux de rôle
- Retour d'expérience

Modalités d'évaluation

- Évaluation continue

Inscription

Pour vous inscrire à cette formation, contactez-nous à contact@apoi.re ou au 06 93 87 33 53. Nous vous accompagnerons dans le processus d'inscription.

Nos formateurs

Nos formateurs sont des experts en QHSSE, IPRP, et psychologie du travail, fournissant une expertise complète en santé, sécurité et conditions de travail pour une approche globale et efficace.

Modalités

La formation est accessible après une analyse des besoins réalisée avec l'employeur ou le référent. Le délai d'accès est d'au moins un mois après validation de la demande.

DURÉE : 3 jours

VALIDITÉ : 4 ans

PUBLIC : Cette formation est destinée aux membres du CSE et de la CSSCT, ayant suivi la formation initiale il y a 4 ans.

PRÉREQUIS : Avoir suivi la formation initiale il y a 4 ans.

RÉGLEMENTATION : Article L. 2315-18 : Les membres du CSE bénéficient d'un droit à la formation en santé, sécurité et conditions de travail. Cette formation vise à leur permettre d'exercer pleinement leurs missions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 4 à 12 personnes maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Lors de l'inscription, nous évaluons les adaptations nécessaires, avec l'appui de partenaires, et invitons les personnes en situation de handicap de contacter notre référent **M. BELGUENDOZ Benaouda** par mail à direction@apoi.re.

CERTIFICAT : Une attestation de formation sera délivré suite à la validation des épreuves.

Nos tarifs

INTER
1 190 €

INTRA
5 000 €

RECYCLAGE SSCT pour les Membres du CSE

(SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

2/2

Programme

Jour 1 : Actualisation des Connaissances Légales et Réglementaires

- Introduction aux évolutions législatives récentes en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Revue des obligations générales et spécifiques du CSE.
- Mise à jour sur les obligations administratives et les documents essentiels (DUER, registres, déclarations).

Jour 2 : Révision des Rôles et Responsabilités

- Rôles et missions des membres du CSE dans la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail.
- Interactions avec les acteurs internes (employeur, managers) et externes (inspection du travail, médecine du travail).
- Ateliers pratiques : étude de cas et simulation d'inspection.

Jour 3 : Compétences Pratiques et Communication

- Techniques d'évaluation des risques : révision des méthodes et outils.
- Gestion des accidents et des incidents : analyse des causes, retour d'expérience.
- Exercices pratiques : mise en situation (analyse d'accidents, gestion de crises).
- Atelier de communication : techniques pour présenter les actions du CSE et collaborer efficacement avec les parties prenantes.

